

COMPTE RENDU de la Réunion Annuelle des Organisateur CDR01
(Commission Départementale de Running de l'Ain)
Le 4 octobre 2024 à FEILLENS

Présents CDR01 : Lionel SALMON, Sylvia GRAND-CLEMENT, Hélène GIORGETTI,
Pascal DUPUIS, Gilbert GOESSENS.

Excusés CDR01 : Gérard KHAMTACHE, Sandrine PEGUET, Frédéric MARTIN.

38 organisateurs et organisatrices de courses assistent à la réunion.
Nous sommes accueillis par Nicolas VERNOUX de Bresse Saône Running.

Ordre du jour :

- Présentation des membres actuels de la CDR01
- Bilan d'activités
- Les Newsletters
- Bilan financier provisoire
- Présentation du classement Départemental et Montagne
- Propositions pour faire évoluer le challenge Montagne
- Point CALORG, présentation calendrier 2025 / point règlement 2025
- Mots de la Présidente du Comité d'Athlétisme de l'Ain
- Questions diverses
- Appel à candidatures

La séance commence par un mot de M.Delalande, adjoint au maire de Feillens chargé des sports, qui nous accueille dans le pôle multi-activités au cœur de la machine sportive de Feillens.

Lionel remercie Nicolas VERNOUX président de BSR. Ce dernier présente l'association créée en 2020, qui a doublé son nombre d'adhérents le portant à 185. Il rappelle la labellisation de « la Maraichère » preuve d'un grand dynamisme en running et trail.

- 1) Lionel présente ensuite les membres actuels de la commission ainsi que leur(s) rôle(s).
- 2) Le **Bilan d'activités** est lu par Hélène qui dresse le panorama d'un grand nombre de courses organisées cette année (une centaine au calendrier).
- 3) Lionel évoque les 5 Newsletters diffusées et indique comment les recevoir et où les trouver.
- 4) Le **Bilan financier prévisionnel** en date du 4 Octobre est exposé (voir power point).
Le résultat est positif et confortable grâce aux cotisations qui rentrent régulièrement ainsi qu'aux diverses subventions.
- 5) **Les classements Départemental et Montagne** sont présentés avec le rappel de l'utilité de bien envoyer les résultats **en PDF ou EXCEL** à Frédéric et à Gibus. Les exigences du nombre de courses requises pour figurer au classement, sont de 10 pour le challenge Départemental et 6 pour le challenge Montagne.
On revient sur les lauréats de 2023.
Les catégories des courses en 2025 dépendront du nombre de coureurs arrivants en 2024, sauf si la course a été annulée en 2024. Dans ce cas on reprendra celles présentes sur le calendrier de cette année.
On réprecise les catégories récompensées sur les deux challenges.

- 6) On souhaite faire évoluer le challenge Montagne pour éviter aux coureurs un nombre excessif de courses comme par exemple n'en comptabiliser que 15 ou 20. Nous soumettons des pistes de réflexion à l'assemblée comme comptabiliser 1 seule course montagne par week-end. Nous lançons un appel pour venir nous aider dans le challenge Montagne et soulager le travail de Frédéric en charge de tous les classements.
- 7) **Lionel** fait un point sur le règlement 2025 paru mais non reçu ce jour.
Concernant CALORG : Il rappelle que les navigateurs SAFARI et CHROME ne sont pas compatibles.
Il y a à ce jour 67 courses inscrites pour l'année 2025.
Les organisateurs sont invités à bien renseigner leurs données et vérifier les mises à jour qui figureront ensuite sur la plaquette éditée en Janvier.
Lionel rappelle la démarche sur la plateforme pour obtenir un avis favorable, ainsi que les pièces à fournir, les délais impartis, ainsi que le montant des cotisations selon la catégorie de la course.
- 8) Intervention de Sylvia GRAND-CLEMENT présidente du comité d'Athlétisme de l'Ain.
Le comité de l'Ain est une structure déconcentrée de la FFA.
Le changement des statuts des comités départementaux fait que la CDR devient une commission à part entière du comité, de ce fait le budget CDR est validé à l'assemblée générale du comité et notre réunion n'est donc plus une assemblée générale.
On passe de 21 clubs affiliés FFA à 23 cette année et Sylvia explique et insiste sur les avantages de cette affiliation pour les clubs.
Elle lance un appel pour les formations JURU et ESCORT ANTI-DOPAGE qui n'existent pas dans l'Ain à ce jour par manque de candidats, mais s'il y a des volontaires une proposition de date peut éventuellement voir le jour... à suivre.
Elle présente Ophélie VIGNERON (salariée du comité), qui succède à Mathieu LAURAIN.

9) Questions et remarques diverses :

Question 1 : *Comment avoir un retour des avis donnés sur la plateforme pour un dossier incomplet ainsi qu'une visibilité sur l'avancement des dossiers ?*

Réponse : La CDR va se rapprocher de la préfecture pour avoir des infos.

Remarque 1 : Un coureur fournit plus un certificat médical mais remplit un parcours de santé PPS (sauf pour les mineurs) ce qui inquiète certains organisateurs mais facilite la tâche des coureurs.

Question 2 : *Pour avoir une course qui participe au challenge Montagne, quels sont les critères ?*

Réponse : On rappelle le nouveau règlement : autour de 20 km et dénivelé 400m et plus.

Remarque 2 : Gibus demande que les catégories récompensées soient détaillées et précisées dans le règlement de la course pour éviter les mécontentements. Il précise que la catégorie d'un coureur va du 1^{er} septembre au 31 Août de l'année suivante.

Question 3 : *Les signaleurs doivent-ils être majeurs ?*

Réponse : Oui

Questions 4 : *Quand sera publié le calendrier 2025 ?*

Réponse : Pas avant mi-janvier en version papier mais un peu plus tôt sur le site Aincourir.

Questions 5 : *Certaines formations AURA ne sont pas proposées sur le site FFA mais il faut les chercher à part, pourquoi ?*

Réponse : C'est vrai, la ligue AURA souhaite privilégier les licenciés AURA.

10) Prise de parole de Sylvia GRAND-CLEMENT, Présidente du comité d'Athlétisme de l'AIN :

Voir ppt.

11) Appel à candidatures

Nous avons besoin de monde en soutien et Lionel annonce qu'il risque de se retirer de la CDR.
Pour toutes ces raisons nous lançons un appel appuyé à candidature...

La réunion se termine autour d'un apéritif offert par la mairie de Feillens et Bresse Saône Running